

# Revue générale de droit



## Présentation générale

Louis Perret

Volume 32, numéro 1, 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028052ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028052ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Perret, L. (2002). Présentation générale. *Revue générale de droit*, 32(1), 37–38.  
<https://doi.org/10.7202/1028052ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 2002

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**érudit**

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## COLLOQUE

---

### **De la coexistence des systèmes de droit civil et de la common law dans les contrats internationaux**

---

#### PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Nous sommes heureux de publier sous ce titre les actes de deux colloques qui se sont tenus à Ottawa, sous ce même titre, traités de façon complémentaire. Il s'agit des fruits d'une réflexion continue entreprise à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa sur le « bijuridisme », sur son incidence sur la pratique du droit des affaires; sur l'élaboration de nouvelles normes de droit commercial international, et sur la formation des futurs juristes à l'heure de la mondialisation.

Le premier colloque s'est penché sur l'impact des deux systèmes juridiques dans la pratique des contrats internationaux. Il a réuni d'éminents praticiens du Canada, des États-Unis et d'Europe, appartenant au secteur manufacturier, de la finance et des études d'avocats d'affaires. Ce colloque s'est tenu au Parlement du Canada le 10 mai 1999. Il a été organisé par la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa et l'Association interparlementaire Canada-France, avec la collaboration de l'Ambassade de France.

Le second colloque a eu lieu sous la forme d'une table ronde, le 6 avril 2000 à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, en collaboration avec l'Association des civilistes de la Capitale nationale. Il a traité de l'impact de la common law sur la pratique du droit des affaires en France et en Europe; ainsi que sur l'approche bijuridique de l'Organisation des États américains pour l'élaboration de lois modèles et de conventions interaméricaines.

Ces deux colloques ont forcément conduit à une réflexion sur la formation de nos jeunes juristes, et sur la

nécessité de les exposer aux autres systèmes juridiques à travers le développement de notre programme national et de nos programmes de coopération internationale.

Cette réflexion est également en cours aux États-Unis sous l'impulsion de l'Association of American Law Schools (A.A.L.S.). C'est pourquoi nous avons jugé à propos de reproduire, dans ce contexte, un bref compte-rendu de la *Conference of International Legal Educators* qui a réuni autour de ces thèmes une cinquantaine de juristes du monde entier. Ce séminaire a été organisé par l'A.A.L.S., en collaboration avec la New York University Law School, à la villa *La Pietra*, à Florence, du 24 au 28 mai 2000. Ce compte-rendu a été rédigé par Carl C. Monk, directeur exécutif de l'A.A.L.S. sous le titre « La Pietra Conference ». Il a été publié dans le bulletin de l'A.A.L.S. du mois d'août 2000. Nous remercions l'auteur de nous avoir autorisé à le reproduire pour le bénéfice des lecteurs de la *Revue générale de droit*.

Le colloque du 10 mai 1999 a été coordonné par Till Heyde du Sénat du Canada et Nicola Mariani de l'Université d'Ottawa que je remercie bien vivement. La table ronde du mois d'avril 2000 a été rendue possible grâce à une subvention du « projet du millénaire » et au dévouement des membres organisateurs de l'Association des civilistes.

Les textes du colloque et de la table ronde ont été rassemblés et édités avec la collaboration de Nicola Mariani.

Cette réflexion s'est poursuivie lors d'un nouveau colloque de deux jours qui s'est tenu à la Faculté de droit les 20 et 21 octobre 2000 sur le thème : « Évolution des systèmes juridiques, bijuridisme et commerce international 2000 ». Les actes de ce colloque seront publiés dans un proche avenir.

Louis Perret  
Faculté de droit, Section de droit civil  
Université d'Ottawa  
57 Louis Pasteur  
Ottawa (Ontario) K1N 6N5  
Tél. : (613) 562-5902  
Téléc. : (613) 562-5121  
Courriel : lmperr@uottawa.ca